

Procès-verbal du comité de l'ASEGH du 27.11.2018

Participants : Mélanie Boillat, Marie-Christine Francioli, Yves Delalay, Gilles Bovay, Philippe Maire

Excusés : Denis Remo, Alexis Zawodnik

Présidence : Philippe Maire Etabli par : Ph. Maire

Début : 11h15 Fin : 12h15

Décisions	resp.	délai
<p>1. Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bienvenue souhaitée par Mélanie et remerciements à Gilles pour l'organisation de la séance et pour l'hospitalité du CHUV. <p>2. Participation financière au projet Hopitalothèque</p> <ul style="list-style-type: none"> • La question qui se pose est de savoir si une participation de l'ASEGH se justifie ou non. Et aussi si l'ASEGH dispose des moyens (il est question de frs 10'000.00). • Pour la sortie de Beaune, Pierre et Gilles ont reçu chacun un magnum de vin en guise de remerciements pour l'organisation de la sortie. • Selon Yves, cette participation ne correspond pas aux participations prévues par nos statuts. Ou alors déroger aux statuts et entrer en matière pour un soutien symbolique ? • <u>Décision</u> : participation de frs 2000.00 accordée. • Yves prépare un projet de courrier à envoyer à P. Loison par Mélanie. <p>3. Représentation de l'ASEGH</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ASEGH est représentée dans les différentes commissions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Commission « Séminaire Pratique-Santé » : Cédric Bossart ; • Commission d'examen OFFT de gestion hospitalière : Sandra Jeanneret ; • Commission d'évaluation de la formation des directeurs santé publique VD : Cédric Bossart ; • Commission H+ des secrétaires médicales : Gilles Bovay (représente aussi la FSDH) ; • Commission management d'Espace-Compétences : Philippe Maire ; • Commission développement des formations brevets et diplômes : Denis Remo et Mélanie Boillat. • D'autre part, des membres de l'ASEGH (Gilles Bovay, Philippe Battiaz, Philippe Maire) interviennent aussi dans différentes formations et à quelques séances d'examen d'Espace-Compétences en lien avec les branches enseignées. • L'ASEGH devrait-elle s'approcher d'autres centres de formation ? De prime abord, ce n'est pas en lien avec les statuts et la vocation de l'ASEGH qui repose sur la défense de la formation. <p>4. Participation financière au SPS</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2018, contribution de l'ASEGH à la manifestation. • Contribution coûteuse (pour cause de jubilé) aux frais de participation des membres de l'ASEGH (frs 350.00) au SPS (contribution de frs 100.00 en 2017 et paiement intégral en 2018). • <u>Décision</u> : en 2019, pas de participation aux frais du SPS. <p>5. Programme 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> • 09.05.2019 : Séminaire Pratique Santé (programme en préparation). • 06.2019 : AG (date et lieu à préciser) 	<p>YD</p>	

<ul style="list-style-type: none"> • 13.09.2019 : 26^{ème} Journée de l'Institut du droit de la santé de Neuchâtel (programme en préparation). 6. <u>AG 2019</u> • Date : à fixer en fonction du choix de la manifestation • Lieu : à fixer en fonction du choix de la manifestation • Manifestations possibles: <ol style="list-style-type: none"> 1. projet HUG (voir avec Alexis), 2. projet d'extension de l'Hôpital de Lavaux, 3. autre (Château d'Oex). • Mélanie se renseigne auprès d'Alexis (choix prioritaire). 7. <u>Divers</u> • Participation de l'ASEGH à la remise des diplômes d'Espace Compétences ? Occasion de remettre un prix ASEGH ? Cette démarche promotionnelle ne se fait plus depuis longtemps et est remplacée par un courrier aux lauréats (gros succès en 2017). Ou alors reprendre l'ancienne pratique consistant à présenter l'ASEGH à l'occasion d'un cours à Cully. Yves se renseigne au sujet de la dernière volée auprès de Pierrette. • Participation de l'ASEGH à la formation diplôme d'Espace Compétences : Ph. Maire approché informellement par Pierrette Chénevard pour savoir si l'ASEGH est disposée à apporter un soutien financier à la prochaine formation. Philippe demande une offre formelle de la part de Pierrette (cf. ancienne formule avec participation possible des membres de l'ASEGH à un module ou à un autre). 	<p>YD</p> <p>PM</p>	
---	---------------------	--